



## **28<sup>E</sup> CONGRÈS**

25 ET 26 OCTOBRE 2012  
BASTELICA (CORSE-DU-SUD)

## **RAPPORT STATUTAIRE**

LA VIE DE L'ASSOCIATION

**CHANTAL ROBIN-RODRIGO, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE**

Cher(e)s collègues,

L'activité de l'Association des douze derniers mois, dont je dois vous rendre compte pour la dernière fois, a été pour une bonne part subordonnée au rythme des élections.

Cette période a aussi été une opportunité pour se consacrer à d'autres aspects de la vie de et des moyens de l'Association. Son rythme habituel, qui nous rend prisonniers des sollicitations urgentes, nous empêche trop souvent d'être disponibles pour améliorer notre organisation et nos moyens. C'est ainsi que des outils d'information et de communication renforcés ont pu mis au point cette année et sont aujourd'hui offerts aux adhérents.

Le mouvement cyclique que nous venons de vivre au niveau national vaut aussi pour notre Association puisque l'alternance va jouer en son sein lors du 28<sup>e</sup> congrès. Cela offre l'opportunité d'une réflexion sur le recrutement de nos responsables.

Pour rendre compte de l'année écoulée, je privilégierai trois angles :

- Les initiatives pour défendre la spécificité montagne,
- Le renforcement des outils de communication,
- Le renouvellement de notre vie associative.

## **I. LES INITIATIVES POUR DEFENDRE LA SPECIFICITE MONTAGNE**

Au retour du 27<sup>e</sup> congrès de Pontarlier, nous avons suivi la feuille de route qui nous a été confiée. C'est ainsi que, partant des 8 motions adoptées de façon unanime, nous nous sommes mobilisés pour faire valoir vos revendications.

### **- La veille sur la réforme territoriale et l'élection présidentielle**

Sur la réforme territoriale tout d'abord nous avons été vigilants en soutenant et en conseillant individuellement ceux d'entre vous qui connaissaient des difficultés sur le terrain avec l'application de la loi du 16 décembre 2010. En effet, à l'heure de la construction de l'intercommunalité voulue par la loi, certains préfets se sont révélés peu soucieux de l'exception montagne qui exonère nos collectivités du seuil minimal des 5 000 habitants.

Parallèlement, outre le soutien à la loi Sueur-Pélissard qui donne un délai supplémentaire à 33 départements qui n'avaient pas adopté leur schéma de l'intercommunalité au 31 décembre 2011, nous avons apporté notre contribution aux états généraux de la démocratie territoriale, organisés par le Sénat et nous avons pris date en vue du débat sur l'adoption d'une loi pour un nouvel acte de la décentralisation.

L'ensemble de vos attentes, de vos espoirs et de vos exigences ont été synthétisés dans un questionnaire adressé en mars aux candidats à l'élection présidentielle. Suite à l'invitation faite à tous les candidats, François HOLLANDE a envoyé ses représentants pour répondre à nos interrogations, le sénateur Yves KRATTINGER, sénateur de Haute-Saône, tout d'abord, puis Rachid TEMAL, sur les questions relatives au tourisme. A la suite de ces deux rencontres, la réponse substantielle du candidat élu a été publiée dans notre revue *Pour la Montagne*, en juin dernier.

### **- Des initiatives parlementaires**

Auparavant, à la fin de l'année 2011, nous avons pris deux initiatives parlementaires. Comme le président Vincent DESCOEUR, j'ai déposé une proposition de loi organisant un déploiement équilibré et coordonné du très haut débit sur le territoire qui n'oublie pas la montagne. Ce sont ainsi plus d'une centaine de députés de la majorité et de l'opposition qui ont signé ce texte.

Pour ma part, face la situation d'abandon ressentie dans nombreuses zones de montagne, j'ai estimé urgent de déposer une autre proposition de loi visant à garantir un égal accès aux soins des citoyens en tout point du territoire.

### - **Une circulaire pour l'école**

Concernant l'école, nous avons pu dialoguer avec le ministre de l'Education nationale d'alors, Luc CHATEL, ainsi qu'avec les collaborateurs de son cabinet pour réfléchir ensemble sur une méthode efficace pour préserver notre école et la maintenir à proximité des familles. Après un certain nombre de réunions, nous avons pu déboucher sur une circulaire inédite adressée à tous les directeurs d'académie, le 30 décembre 2011, afin de faire respecter certains principes. C'est une grande première dont je ne suis pas peu fière dans un contexte où notre école était particulièrement menacée dans sa survie même.

Il n'empêche qu'entre novembre et cette rentrée ce sont plusieurs dizaines de dossiers de suppression de postes ou d'école que nous avons reçus. A chaque fois, nous avons saisi le ministre. Cela prouve que la défense de l'école reste un combat.

### - **La relance des classes de découverte**

Toujours sur le plan scolaire, lors des diverses audiences accordées à l'ANEM l'an dernier nous avons déjà sensibilisé le ministre à la nécessité d'une relance des classes de découverte. Avec nos collègues des associations nationales des maires des stations de montagne, des communes touristiques et des élus du littoral, nous avons la même analyse et nous défendons une position commune depuis longtemps.

La baisse significative du nombre de classes de découverte organisées chaque année sur le territoire, notamment en raison des questions de sécurité et des risques pénaux qui pèsent sur les organisateurs, prend en effet des proportions inquiétantes. C'est pourquoi, l'ANEM a organisé le 26 avril 2012 avec l'ANMSM un colloque à Grenoble, dans le cadre du Salon de l'aménagement de la montagne (SAM), intitulé « *Relancer les classes de découvertes : une voie pour accueillir des jeunes en montagne* ».

Interrogeant les raisons de la désaffection croissante des classes de découverte et les moyens d'y remédier pour attirer le public jeune en montagne, les débats ont permis d'explorer des pistes innovantes grâce à une large palette d'intervenants : enseignants, professionnels de la montagne, parents d'élèves, SNCF, associations d'élus. Cette matinée de réflexion a réuni plus de 150 personnes et le document synthétisant les débats figure dans la mallette des congressistes.

### - **Les rythmes scolaires**

Dans le même esprit collectif, suite au lancement de la concertation pour la refondation de l'école, lancée par le nouveau ministre de l'Education nationale Vincent PEILLON, sur le sujet

précis des rythmes scolaires et notamment des vacances, nous avons défendu une position commune aussi bien via le Conseil national du tourisme que directement auprès du ministre.

## **II. LE RENFORCEMENT DES OUTILS DE COMMUNICATION ET DES PARTENARIATS**

Nous avons mis à profit la « pause électorale » pour rendre plus performants nos moyens d'information et de communication à destination des adhérents et au-delà.

### **- La lettre électronique de l'ANEM**

Nous avons voulu mettre à votre disposition un moyen simple et gratuit pour vous informer de façon instantanée. La lettre de l'ANEM qui répond à ce besoin aura une diffusion dont la fréquence sera déterminée par l'actualité de l'Association. Son contenu ira à l'essentiel avec deux ou trois informations ponctuelles car nous ne voulons pas ajouter à la frénésie de l'information pour l'information qui nous submerge inutilement au quotidien.

La collecte d'un maximum d'adresses électroniques pour vous adresser la Lettre par Internet a été le travail préalable. Ensuite, notre base de données a dû être remise à plat. Testée à trois reprises auprès du Comité directeur au cours des derniers mois, la Lettre a été diffusée en masse auprès de 5 000 correspondants (adhérents, partenaires institutionnels et administratifs, presse, cabinets ministériels...), en septembre. Si vous ne l'avez pas reçue, n'hésitez à communiquer votre adresse électronique à notre équipe administrative.

### **- La rénovation du site électronique**

Parallèlement, nous avons refondu notre site Internet. Il a été entièrement repensé afin de fournir aux adhérents des informations nombreuses et faciles d'accès. Notre équipe administrative a fourni un gros travail d'écriture, de réécriture et d'actualisation de l'ensemble des rubriques en fournissant en introduction des synthèses qui résument l'essentiel des problématiques montagnardes.

Elle a aussi fait un travail de rédaction originale, de compilation et de sélection des textes sur les sujets les plus divers. Parmi les rubriques que je tiens à signaler, je citerai celle relative aux « dossiers », simplifiée et réorganisée, qui donne accès aux dernières informations et aux derniers documents (téléchargeables) produits par l'ANEM.

Votre attention doit être aussi attirée sur les instruments remarquables de géolocalisation et de cartographie sur les communes classées montagne. On y retrouve l'ensemble des données relatives à la montagne au niveau global aussi bien qu'au niveau local, avec des informations sur chaque commune (nom du maire, population et évolution, altitude, intercommunalité....).

C'est un gisement d'information et de documentation exceptionnel sur la montagne dans son ensemble. Ainsi, ce site ouvert à tous expose nos points de vue et notre doctrine depuis bientôt une trentaine d'années sur l'essentiel.

Il faut souligner aussi l'excellent travail sur le graphisme et sur la nouvelle ergonomie du site qui rendent celui-ci agréable et d'utilisation facile. Sur le plan esthétique, nous voyons apparaître l'amorce d'une nouvelle identité visuelle, harmonisée avec la nouvelle lettre électronique de l'ANEM précédemment évoquée (elle-même consultable sur le site).

En conclusion, je vous invite à vous rendre à l'adresse [anem.org](http://anem.org) et à vous approprier pleinement cet outil précieux, conçu et réalisé pour vous.

#### - **Les autres publications**

Concernant les documents papiers édités par l'Association, notre revue mensuelle *PLM* reste le « bateau-amiral » de notre communication interne et externe. Son sérieux et sa régularité en font un médium apprécié des adhérents aussi bien que de nos divers correspondants. Au cours des derniers mois, elle a pleinement joué son rôle pour garder le lien entre nous alors que nous étions mobilisés sur le terrain par les campagnes électorales successives.

#### - **Les partenariats**

Parmi les autres publications, outre l'ouvrage sur les classes de découverte déjà évoqué, un opuscule réalisé à l'instigation de notre partenaire Véolia Environnement sur le bois-énergie et la biomasse doit être signalé. Cet ouvrage qui vise à promouvoir une énergie renouvelable abondante et sous exploitée en montagne a un objectif pédagogique pour faire prendre conscience à nos élus d'un potentiel à mobiliser sans délai ! Son élaboration a été permise grâce à la mise à disposition de l'expertise et des moyens de Dalkia, filiale de notre partenaire. Le petit livret qui en résulte, d'une lecture agréable et enrichissante, sera distribué aux congressistes qui en auront la primauté à Bastelica, pour être ensuite diffusé en masse.

Pour conclure sur le chapitre des partenariats, on doit relever que, malgré un contexte économique difficile, l'ensemble des partenariats existants ont été reconduits ou sont en passe

de l'être, ce qui prouve la force des liens que l'ANEM a su développer avec la Caisse des Dépôts, Dexia, EDF, Eutelsat, Groupe La Poste, GDF SUEZ, Orange, Primagaz, RTE, TDF, Veolia Environnement. D'autres candidats se sont même faits connaître. C'est ainsi qu'à l'occasion du 28<sup>ème</sup> Congrès, AZTEC, constructeur français de dameuses, viendra rejoindre les autres exposants.

### **III. LE RENOUVELLEMENT DE NOTRE VIE ASSOCIATIVE**

#### **- Les réunions départementales**

Cette année, dont le premier semestre a été obéré par le calendrier électoral, nous n'avons pas pu assurer la tenue des traditionnelles réunions départementales. C'est d'autant plus regrettable que cette pulsation rythme la vie interne de l'Association avec le déplacement du président et de la secrétaire générale qui rencontrent les élus d'une trentaine de départements, chaque année. La réserve républicaine qui s'impose en période électorale nous a empêchés de les organiser en 2012.

Ces rencontres privilégiées, très attendues par les adhérents, devront impérativement reprendre leur rythme dès le printemps 2013, avec nos nouveaux dirigeants, pour faire remonter du terrain les sujets de préoccupation des élus.

#### **- Le changement générationnel des élus**

L'un des inconvénients de l'absence de réunions a été l'impossibilité de repérer de nouveaux élus déterminés à militer en faveur de la cause montagnarde dans l'exercice de leur mandat électif, dans la reprise d'amendements lorsqu'ils sont parlementaires, aussi bien dans nos instances qu'à l'extérieur...

Les élections cantonales et sénatoriales, en 2011, et législatives, en 2012, ont été marquées par un changement générationnel sensible. Cela doit entraîner l'intégration de nouveaux élus militants de la cause montagnarde dans le Comité directeur, à l'instar des pionniers de l'ANEM des années 80-90. C'est ainsi que nous pourrions éviter la « notabilisation », si besoin était. Cet écueil n'est certes pas propre à notre Association mais, si nous n'y prenons pas garde, il n'y a aucune raison que nous soyons épargnés.

Dans cet esprit, nous avons organisé en septembre une rencontre avec les parlementaires nouveaux ou réélus. 42 ont répondu présent à la suite de notre invitation, dont un nombre important de femmes, ce qui ne peut que nous ravir. Nous avons pu constater que l'aura de

l'ANEM est intacte et qu'elle existe aussi aux yeux des jeunes parlementaires. Beaucoup se sont déclarés intéressés à s'investir en faveur de l'Association. Le Comité directeur et le bureau, qui comptaient 51 parlementaires sur la période 2010-2012, devraient en conserver un nombre équivalent pour la période 2012-2014, avec un taux de renouvellement et de féminisation très significatif. Nous devons exploiter pleinement cette chance qui nous est offerte.

- **Le maillage territorial**

Pour conquérir de nouveaux adhérents, aussi bien que pour convaincre les adhérents actuels, il est essentiel que nous ayons des promoteurs de proximité de l'Association. Le rôle et l'action des prochains des responsables départementaux et de massif seront fondamentaux. L'ancrage ainsi que le relai départemental et de massif seront stratégiques. Le choix des personnalités conditionnera le rayonnement et l'efficacité de l'Association pour les prochaines années. La reconquête des communes, l'intégration croissante des intercommunalités et la consolidation des autres niveaux de collectivités doivent être un objectif prioritaire des deux prochaines années.

- **Une nouvelle dynamique pour les adhésions**

Au cours de l'année 2012, on constate que plus d'une centaine d'EPCI, 43 départements et 12 régions sont adhérents. Jamais l'Association n'a eu autant d'adhérents aux trois niveaux de collectivité au-dessus de la commune.

La question des communes est plus délicate. Ainsi, contre la tendance des dernières années, l'érosion de l'adhésion des communes a non seulement été stoppée mais, plus encore, elle a été inversée depuis 2011. Cette nouvelle tendance est confirmée puisqu'au 30 septembre 2012, le nombre d'adhérents à jour de cotisation est déjà en passe d'atteindre celui enregistré en décembre 2011.

- **La non-augmentation des cotisations pour la quatrième année consécutive**

Pour la quatrième année consécutive, le Comité directeur a proposé à l'assemblée générale de ne pas augmenter les cotisations en 2013. Si, d'un point de vue gestionnaire et comptable, cette position peut faire débat (la plupart des associations d'élus maintiennent l'augmentation annuelle), nous considérons que face aux difficultés budgétaires auxquelles sont confrontées nos collectivités, l'Association doit maintenir, plus que jamais, son effort de rigueur. Ce choix nous a semblé possible parce que sa situation financière reste saine. La seule augmentation éventuelle pour certains adhérents ne pourrait être due qu'à l'augmentation mécanique de la croissance de la population.

Pour compenser cette décision, l'Association doit tout à la fois améliorer encore plus sa gestion et augmenter ses recettes. Pour cela, prioritairement, il faut augmenter le nombre de communes adhérentes en démarchant celles qui n'ont toujours pas adhéré ou celles qui ont cessé d'adhérer.



Cela suppose la mobilisation des responsables départementaux de l'ANEM et des autres membres du Comité directeur ainsi que de tous les parlementaires auprès des maires de leur département.

Parallèlement, nous devons développer les recettes issues des partenariats et de la publicité dans la revue *Pour La Montagne* ainsi que les concours des pouvoirs publics lors des diverses initiatives que nous pouvons entreprendre.

Ce sera incontestablement un chantier stratégique pour nos successeurs avec l'appui de nos nouveaux responsables départementaux, pour ce qui concerne les adhésions.

- **Les effets néfastes de la concurrence entre associations d'élus**

Dans le contexte de crise des finances publiques, les difficultés budgétaires induisent parfois une forme de concurrence entre associations d'élus, qu'elles soient généralistes (type association de maires) ou locales, une même collectivité hésitant à adhérer à plusieurs d'entre elles... D'où la recherche optimale du retour sur investissement pour adhérer, légitimement exigée. En termes de « marketing et de benchmarking », pour nous différencier, à nous de faire valoir que seule l'ANEM défend efficacement la spécificité montagne et les intérêts de ses collectivités...

Dans un contexte global très difficile aux plans économique, financier, politique... nous devons impérativement peser plus fort que jamais dans le débat. Depuis près de 30 ans, la force principale de l'ANEM, reconnue par les pouvoirs successifs, c'est son unité. Il n'y a qu'une seule organisation de montagnards dont la représentativité soit incontestée et qui pèse vraiment face à l'Etat et aux pouvoirs publics, c'est la nôtre. Sa capacité à faire adhérer tous les niveaux de collectivité, de la commune à la région, de tous les massifs fait sa force ; c'est une exception dans les associations d'élus. Aucune autre n'a la capacité de défendre ainsi la montagne. Tout ce qui pourrait contribuer, à la fractionner, à la diviser ne peut que l'affaiblir et affaiblir par là même la cause montagnarde.

\*\*\*\*\*

Pour conclure, j'aimerais apporter une note plus personnelle en vous assurant que j'aurais aimé être au milieu de nos hôtes du massif Corse Paul GIACOBBI, Jean-Baptiste GIFFON, Jean-Jacques PANUNZI, Camille de ROCCA-SERRA et tous les autres, et avec mes amis montagnards de tous les massifs. Les aléas de la vie en ont décidé autrement.

J'aurais aimé leur dire ma grande fierté d'avoir pu œuvrer aux côtés de celui qui est devenu mon ami, Vincent DESCOEUR, en faveur de l'intérêt des populations et des territoires de montagne. Je tiens à saluer le nouveau ou, plus probablement, la nouvelle présidente et le nouveau

secrétaire général que je ne connais pas encore mais je ne doute pas que mes collègues auront fait le bon choix. Je sais qu'ils sauront défendre notre cause commune de la meilleure façon dans ces temps difficiles pour le pays tout entier et pour les montagnards, encore plus. Ils savent qu'ils peuvent s'appuyer sur des collaborateurs dévoués et compétents.

Je forme le vœu que nos nouveaux président(e) et secrétaire général(e) fassent progresser notre cause de façon efficace, dans cette unité que nous avons reçu en héritage de nos aînés et que nous devons défendre à tout prix au cours des prochaines années.

Je vous dis à très bientôt au sein du Comité directeur dans lequel je compte reprendre toute ma place très vite et vous assure de ma fidélité et de mon amitié.